

AUDITS CROISÉS ISO 14001 ET OHSAS 18001



OBJECTIF(S)

- Réaliser des audits internes environnement et / ou sécurité conformément aux exigences des référentiels ISO 14 001 et / ou OHSAS 18 001
- Faire auditer le SME et/ou SMS de votre entreprise par des auditeurs extérieurs neutres
- Permettre aux Responsables Environnement et / ou Sécurité d'approfondir leur maîtrise de la pratique de l'audit et de partager leur expérience.



PUBLICS CONCERNÉS

- Toutes les entreprises certifiées et non certifiées (qui ont mis en place un système de management environnemental conforme aux exigences de la norme ISO 14 001 et / ou un système de management de la santé sécurité au travail conforme aux exigences d'OHSAS 18001)



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

- On entend par audits croisés inter-entreprises des audits internes effectués par des auditeurs externes à l'entreprise, salariés d'autres entreprises certifiées



LES +

- Bénéficier d'un regard neuf et d'un échange de bonnes pratiques
- Améliorer le SME et le SMS de votre entreprise

FORMULE

- Le principe des audits croisés est basé sur l'échange entre responsables environnement/sécurité de différentes entreprises. L'entreprise reçoit un auditeur durant une journée. En échange, l'audité donne 1 journée de son temps en tant qu'auditeur.
- La contribution de l'entreprise au frais liés à l'organisation de l'opération est d'un montant de 200 €HT, soit 240 €TTC.



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : chaque audit dure 1 jour sur site

CCIMBO

Bruno FAOU

Tél : 02 98 90 05 83

[Courriel](#)

CCI métropolitaine Bretagne ouest

1, place du 19ème RI - BP 92028 - 29220 Brest cedex 2

Tél. : +33 (0)2 98 00 38 00 - Fax : +33 (0)2 98 00 39 02

Courriel : accueil.brest@bretagne-ouest.cci.bzh